

## REUNION DE COMMISSION CONSULTATIVE Relevé de conclusions

**Commission consultative 1B (Langon – Sud Gironde)  
17 juin – Sous-préfecture – Langon**

Réf. Document :	GPSO-09-RFF-1-CRT-0750
Vu par :	Madame la Sous-préfète de Langon
Validé le 23 septembre 2009 par :	Les Membres de la commission consultative

Synthèse des échanges	Avis de la commission consultative
<p>Observations à formuler sur le relevé de conclusion de la séance R1.</p> <p>RFF soumet au Préfet la participation des associations ayant contribué aux débats publics par des contributions (cahiers d'acteurs) d'être invitées dans les groupes de travail</p>	<p>La commission demande que soit modifié le terme « avis favorable ».</p> <p>Ce terme sera désormais remplacé par l'expression « pas d'observations particulières de la commission »</p>
<p>Présentation de l'ordre du jour de la réunion composé de :</p> <p>La méthodologie d'analyse des enjeux environnementaux</p> <p>Ainsi que la restitution des études réalisées en concertation avec les groupes de travail sur :</p> <p>la mixité fret entre Bordeaux et le nord de Dax, la mixité SR-GV.</p>	<p>Pas d'observations particulières de la commission sur l'ordre du jour.</p>
<p>Présentation de la méthodologie d'analyse des enjeux environnementaux proposés pour les GPSO.</p>	<p>La commission fait ressortir les principales observations suivantes :</p> <p>Certains élus auraient souhaité une concertation commune et partagée avec les groupes de travail. afin de ne pas séparer les points de vue des associations de ceux des élus,</p> <p>Certains élus font remarquer que le dispositif de concertation peut apparaître comme une caution de leur part.</p> <p>Les conclusions des commissions consultatives qui pourraient être proposées aux instances de décision doivent être portées par RFF et non par les élus. Ceux-ci ne veulent pas porter le projet à la place du maître d'ouvrage. RFF rappelle que les Commissions consultatives font des observations. Les décisions sont prises par les COTER et le COPIL</p>

Présentation des réflexions sur la pertinence de circulations de trains de fret entre Bordeaux et le nord de Dax, l'analyse multicritères de l'étude et les conclusions du groupe de travail.	Les conclusions de l'étude exploratoire illustrent une pertinence globale de cette mixité. La commission ne partage pas unanimement la pertinence de la mixité fret.
Avis sur la proposition de suite à donner à ces études avec une condition préalable : la priorité est donnée aux circulations voyageurs. Pas de mixité fret entre Bordeaux et le nord de Dax au détriment des services voyageurs.	Pas d'autre remarque particulière sur la condition préalable et sur la poursuite des études sur la base du programme proposé.

Présentation des réflexions sur la pertinence d'un service SR-GV, l'analyse multicritères de l'étude et les conclusions du groupe de travail.	Les conclusions de l'étude exploratoire illustrent une pertinence de ce type de service. Pas d'observation particulière en commission consultative. Un participant a fait remarquer que le SRGV était « <i>un formidable vecteur de développement et une opportunité pour le territoire</i> ».
Avis sur la proposition de suite à donner à ces études avec un préalable partagé par tous : préciser quelle serait l'Autorité Organisatrice des Transports (A.O.T).	Le conseiller général du canton de Captieux précise qu'il s'oppose aux relations Sud-Sud, mais qu'il est intéressé par les SR-GV sur la branche Bordeaux-Espagne.  Pas d'autre observation sur la poursuite des études sur la base du programme proposé.

*Information complémentaire*

*L'ensemble de la présentation de la méthodologie d'analyse des enjeux environnementaux, mais aussi la recherche des critères et leur hiérarchisation seront développées et concertées en groupe de travail, à partir de fin juin 2009, puis affinées et finalisées durant l'été pour être portées à l'avis de la commission en septembre 2009.*

*RFF a proposé que le recueil des enjeux de territoire, et des enjeux environnementaux, se fassent au long de l'été avec les élus et qu'une restitution des travaux des groupes de travail, au fil de l'eau, puisse avoir lieu.*

*La méthodologie présentée pour l'analyse des enjeux environnementaux sera aussi utilisée dans les groupes de travail sur les autres thématiques : fonctionnalités et services de transports, aménagement du territoire et développement local, enjeux fonciers et patrimoniaux.*